

Allianz



How can we help?
*Besoin d'aide ?



Nos solutions

1. Présentation du Groupe
2. Notre réseau de service à la personne
3. Nos prestations

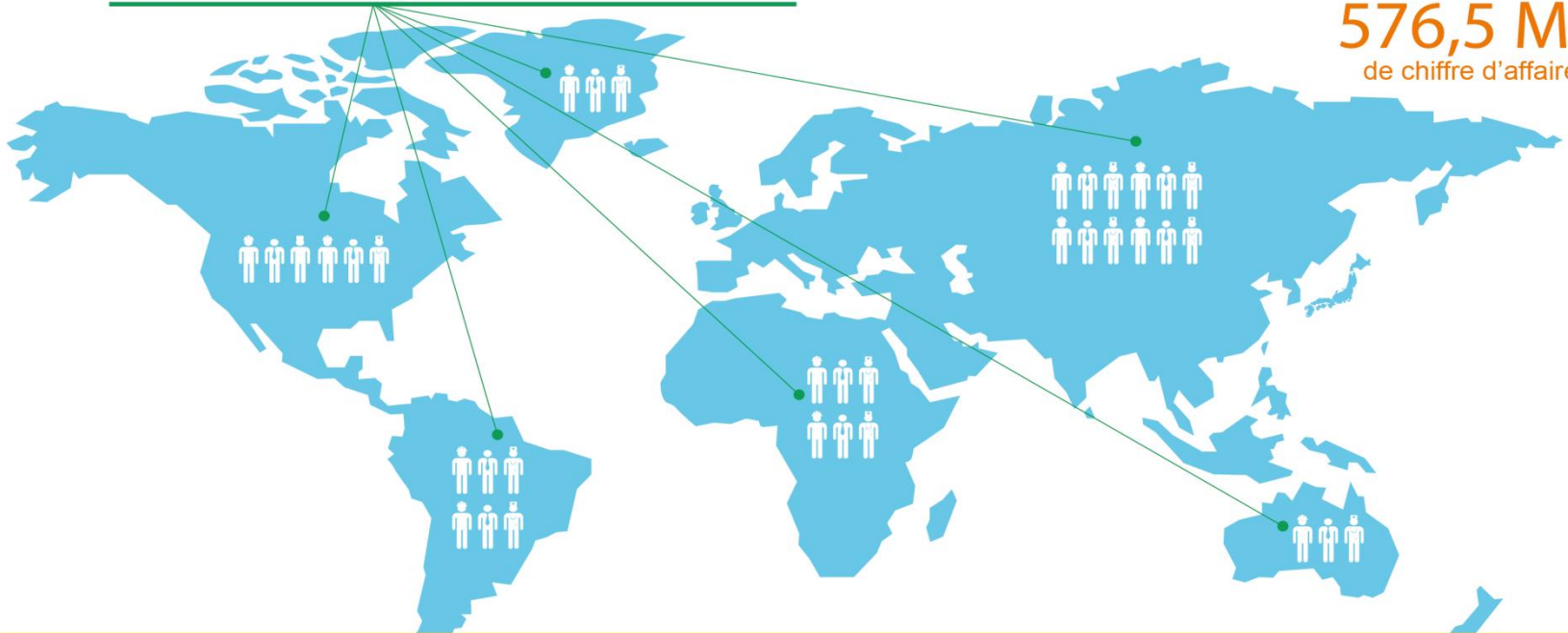
MONDIAL ASSISTANCE **ASSISTEUR N°1** EN FRANCE

5 900 prestataires dans notre réseau  **2 155** collaborateurs



(+7,9%)

576,5 M€
de chiffre d'affaires



• 1 918 999
dossiers traités
en 2015

• 806 966
SMS

• 1 631 300
prestations
réalisées

NOS EXPERTISES



How can we help?*

*Besoin d'aide ?

Notre réseau de services à la personne

3 798 prestataires présents sur tout le territoire (métropole et DROM)



- 1 165 structures d'aide ménagère
- 600 structures d'auxiliaires de vie
- 600 structures de garde d'enfants
- 3 réseaux de soutien scolaire
- 530 structures de petit jardinage ou bricolage
- 600 prestataires qui interviennent pour tout type de soins et accompagnement
- 300 pensions animales

57 200
missions en
2014

85%
Missionnement
électronique



How can we help?*
*Besoin d'aide ?



Information et orientation médicale



Sur simple appel téléphonique, du lundi au samedi de 9h00 à 20h00, l'Assuré ou un membre de sa famille, trouvera auprès des spécialistes d'Allianz Assistance, les renseignements dont il a besoin

Informations d'ordre général relatives à la santé

Etablissements de soins

les urgences (numéro du SAMU, pompier, centre antipoison ...),
les structures sanitaires (hôpitaux et cliniques) : leurs coordonnées, leurs spécialités...

Questions générales sur la santé

le groupe sanguin (compatibilité entre époux, transfusion...),
la grossesse et l'accouchement : les médicaments interdits / à éviter, les examens à effectuer, les vaccinations à effectuer : obligatoires/conseillées, risques liés à la vaccination...

Facteurs de risques

les problèmes d'alcool, de tabagisme, de drogues,
les problèmes liés au poids...

Questions de médecine générale

les traitements et les conséquences d'une maladie
des informations relatives à une analyse biologique ou un examen...

Questions relatives aux médicaments

Informations préventives

Informations sur les médecines alternatives

Orientation vers un centre de prise en charge de la douleur



Mise en relation avec un réseau de service à la personne

How can we help?*

*Besoin d'aide ?



En cas d'hospitalisation



Une équipe de chargés d'assistance et d'assistantes sociales aide les salariés à faire face à leur nouvelle situation temporaire ou définitive

Conseil social et préconisation

- Ecoute
- Évaluation
- Informations sur la législation sociale
- Régulation et orientation vers les services appropriés
- Recherche de ressources & financements externes.

Accompagnement psychologique

- Une évaluation est rendue par téléphone au cours de 3 (trois) séances maximum.
- 12 séances prises en charge avec un maximum de 80 euros par séance



En cas d'hospitalisation



*Des prestations, pendant ou après l'hospitalisation, pour chaque membre de la famille**

** Dans la limite de 2 interventions par an par personne*

How can we help?*
**Besoin d'aide ?*

Transport

Remboursement dans la limite de **250 €** pour se rendre à des rendez-vous médicaux

Aide à domicile

Prise en charge d'une aide à domicile à hauteur de **600 €** :

- une aide ménagère,
- une auxiliaire de vie,
- une technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF)

Fermeture du domicile quitté en urgence

Prise en charge de l'intervention à hauteur de **100 €**

(La préparation du retour au domicile est prévue dans les mêmes conditions)

Portage de repas à la sortie de l'Hospitalisation

Prise en charge de la livraison dans la limite de **250 €**



En cas d'hospitalisation



*Des prestations,
pendant ou après
l'hospitalisation, pour
chaque membre de la
famille**

** Dans la limite de 2 interventions
par an par personne*

How can we help?*
*Besoin d'aide ?

Présence des proches

- Transport d'un proche et prise en charge de 2 nuits d'hôtel (75 €)
ou
- Transfert du bénéficiaire chez un proche pouvant veiller sur lui
ou
- Transfert des enfants de moins de 16 ans chez un proche
ou
- Garde au domicile des enfants de moins de 16 ans à concurrence de 250 €

Conduite à l'école ou activité extra-scolaires

- Prise en charge de transports à hauteur de **250 euros**

Garde d'enfant malade ou convalescent

- Prise en charge d'un professionnel agréé à hauteur de **250 euros**

Veille ou prise en charge des ascendants dépendants

- Prise en charge de l'intervention à hauteur de **250 euros** de :
- une auxiliaire de vie agréée qui aide aux actes de la vie quotidienne,
 - une personne de compagnie



En cas d'hospitalisation



*Des prestations, pendant ou après l'hospitalisation, pour chaque membre de la famille**

** Dans la limite de 2 interventions par an par personne*

How can we help?*

**Besoin d'aide ?*

Assistance aux animaux de compagnie

Prise en charge de l'animal, chien ou chat, à hauteur de **250 €** :

- soit à l'extérieur par un professionnel (frais de nourriture compris),
- soit chez un proche,

Livraison de courses

Livraison dans la limite de **100 €** (en dehors du coût des courses)

Livraison de médicaments

Livraison dans la limite de **100 €** (en dehors du coût des médicaments)

Livraison de matériel médical

Pour faciliter le retour ou le maintien à domicile :

- conseils personnalisés afin de faciliter le choix du matériel adapté,
- prise en charge de 100 € pour la livraison du matériel



En cas de maladie grave

Une enveloppe de 500 € à la main de l'assuré pour :

- Mise à disposition de moyen de Transport pour se rendre à des rendez-vous médicaux ou pour la venue d'un proche au chevet
- Mise à disposition d'un véhicule de location
- Hébergement dans un hôtel
- Garde au domicile des enfants ou petits-enfants
- Garde des animaux de compagnie
- Aide ménagère
- Formation des proches sur les gestes et attitudes vis-à-vis du malade
- Soutien psychologique pour le malade ou l'entourage
- Orientation vers des groupes de parole...



Une enveloppe de services spécifique pour aider le bénéficiaire atteint et ses proches à faire face

Permettre au proche de faire une pause

Mise à disposition d'une enveloppe de 500 € pour que le proche aidant préserve sa vie personnelle et familiale en faisant appel à sa convenance à :

- Une auxiliaire de vie à domicile
- Une aide ménagère